

Sommaire

CONTEXTE

Le présent rapport décrit la mise en œuvre du projet pilote *Savoir* en banque qui s'inspire des comptes individuels de développement (CID), un programme de lutte contre la pauvreté qui a été lancé par les États-Unis au début des années 1990. Les CID sont maintenant beaucoup plus répandus aux États-Unis et ont aussi fait leur apparition dans d'autres pays ces dernières années.

Savoir en banque et les CID sont en général conçus pour aider les personnes à faible revenu à accumuler des économies afin d'acquérir des actifs particuliers tels qu'une propriété, des fonds pour leur retraite, ou pour poursuivre leurs études. En tant qu'incitatif visant à encourager les gens à épargner, les CID offrent une généreuse contribution jumelée pour chaque dollar que les participants épargnent, ainsi qu'une formation en gestion de finances personnelles et des services de gestion de cas.

Savoir en banque est un projet pilote de recherche qui a été conçu pour vérifier si des incitatifs financiers peuvent aider des gens à faible revenu à améliorer leurs perspectives économiques à long terme. Le projet *Savoir* en banque a pour caractéristique fondamentale d'inviter les participants à ouvrir un compte spécial *Savoir* en banque et à épargner en vue d'atteindre leurs objectifs. Pour chaque dollar déposé par un participant, *Savoir* en banque verse une contribution jumelée de deux à cinq dollars (selon le lieu géographique). Ces fonds peuvent être encaissés uniquement pour financer des études postsecondaires, l'acquisition de nouvelles compétences, des soutiens connexes à l'apprentissage, ou encore pour démarrer une petite entreprise.

Le projet pilote *Savoir* en banque abordera les questions de recherche suivantes avant que la mise en œuvre d'un pareil programme à la grandeur du Canada ne soit décidée :

- Est-ce que l'offre d'incitatifs financiers pour épargner en vue de poursuivre des études ou une formation ou de démarrer une nouvelle petite entreprise se révélera suffisante pour intéresser un nombre important de Canadiens et d'immigrants admis à faible revenu? Quels sont les groupes qui la trouveront la plus intéressante?
- Seront-ils capables d'épargner davantage pour atteindre ces objectifs?
- Poursuivront-ils leurs études et leur formation ou créeront-ils de nouvelles entreprises avec leur épargne?
- Ces activités se traduiront-elles par de meilleures perspectives d'emploi et de revenu dans l'avenir?
- Une telle initiative peut-elle être rentable du point de vue des participants individuels, des gouvernements et de la société canadienne dans son ensemble?

Le présent rapport sert de compte rendu de la mise en œuvre de *Savoir* en banque. Il décrit la conception du projet et sa stratégie d'évaluation, sa mise en œuvre et les personnes inscrites. L'information qu'il renferme fournit non seulement une base pour reproduire le

projet, mais elle établit aussi un contexte utile pour l'interprétation des résultats de la recherche à mesure qu'ils se dégagent.

RÉSEAU DE PRESTATION DE SERVICES DE \$AVOIR EN BANQUE

En juin 2000, Développement des ressources humaines Canada (DRHC)¹ a commencé à financer le projet pilote *\$avoir en banque* et a retenu les services de la Société de recherche sociale appliquée (SRSA) et de SEDI (Social and Enterprise Development Innovations) pour concevoir et administrer le projet pilote. SEDI est responsable de la mise en œuvre du projet et la SRSA, de la recherche associée à l'évaluation de *\$avoir en banque*.

Un réseau de partenaires sans but lucratif locaux assure la prestation des services de *\$avoir en banque* dans 10 sites répartis dans 7 provinces du Canada. Les sites et les organismes de prestation de services sont les suivants :

Sites principaux :

- Halifax : United Way of Halifax Region
- Toronto : Family Service Association of Toronto
- Vancouver : New Westminster Community Development Society

Sites secondaires :

- Digby : Western Valley Development Authority
- Fredericton : YMCA de Fredericton
- Montréal : YMCA de Montréal, les programmes Aurora
- Kitchener–Waterloo : Lutherwood
- Grey–Bruce : Social and Enterprise Development Innovations
- Winnipeg : Supporting Employment and Economic Development (SEED) Winnipeg Inc.
- Calgary : Mennonite Central Committee Employment Development

Dans 9 des 10 sites, RBC Banque Royale fournit des services de compte de dépôt à valeur ajoutée aux participants de *\$avoir en banque*, avec le concours de la Caisse d'économie Desjardins à Montréal. Au site de Winnipeg, c'est l'Assiniboine Credit Union qui offre ces services.

DESCRIPTION DE \$AVOIR EN BANQUE

Les organismes locaux de prestation de services invitent les personnes admissibles à participer au projet. Pour être admissibles, les gens doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- Résider dans les limites d'un site *\$avoir en banque*
- Être le seul membre d'un ménage à faire une demande

¹Depuis la dissolution de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) en décembre 2003, c'est le ministère fédéral des Ressources humaines et du Développement des compétences Canada (RHDCC) qui finance le projet.

- Détenir un numéro d'assurance sociale
- Être âgé de 18 à 65 ans
- Ne pas suivre d'études à temps plein
- Avoir un revenu qui ne dépasse pas 120 % du seuil de faible revenu (SFR) de Statistique Canada
- Avoir des actifs liquides qui ne dépassent pas le moindre de 10 % du revenu annuel ou de 3 000 \$
- Posséder un domicile dont la valeur ne dépasse pas la valeur médiane des domiciles du secteur

Les personnes intéressées ont été invitées à présenter une demande de participation au moyen de nombreuses activités de prise de contact et de recrutement à chacun des 10 sites. L'objectif global était d'inscrire 4 875 personnes au projet.

Après leur admission à l'un des sites principaux, la majorité des participants étaient invités à ouvrir un compte *Savoir* en banque à RBC Banque Royale. Chaque dollar qu'ils épargnent pendant une période de trois ans (jusqu'à concurrence de 1 500 \$) est jumelé par un crédit de 3 \$, jusqu'à concurrence de 4 500 \$. Pendant cette période d'épargne, un dépôt net minimal de 10 \$ doit être porté au compte pour être considéré comme un « mois d'épargne actif ». Après 12 mois d'épargne actifs, un participant peut réclamer l'argent épargné et les crédits jumelés et en dépenser le total pour un achat autorisé, à savoir la poursuite d'études ou d'une formation ou le démarrage d'une petite entreprise. Les crédits jumelés doivent être réclamés dans les quatre ans suivant la date d'inscription au projet.

Aux sites principaux, la moitié des personnes invitées à ouvrir un compte *Savoir* en banque doit aussi suivre une formation de 15 heures en gestion financière. Les séances de formation visent à améliorer les connaissances financières des participants et leurs compétences en matière de gestion de l'argent, comme l'établissement d'un budget, l'utilisation du crédit et les dépenses. Les séances encouragent aussi les participants à déterminer leurs propres compétences et connaissances afin de les aider à atteindre leurs objectifs. Les participants qui doivent suivre les séances de formation ont aussi accès à des services de gestion de cas fournis par les organismes de prestation de services.

Aux sites secondaires, chaque personne inscrite est invitée à ouvrir un compte bancaire *Savoir* en banque, doit suivre les séances de formation et a accès aux services de gestion de cas. Cependant, à la différence de l'approche commune adoptée dans les trois sites principaux, il existe certaines variations entre les sept sites secondaires :

- Montréal offre la contribution jumelée la plus élevée, soit 5 \$ pour chaque dollar épargné; cependant, le plafond d'épargne pour l'obtention de crédits jumelés est fixé à 900 \$ seulement.
- Kitchener–Waterloo fournit la contribution jumelée la plus faible, soit 2 \$, mais offre des services d'orientation accrus aux participants au lieu de verser le dollar supplémentaire de la contribution jumelée.
- Digby offre une contribution jumelée de 4 \$.
- Grey–Bruce offre une contribution de 2,50 \$ et un montant supplémentaire de 0,50 \$ si le participant assiste aux séances de formation et atteint certains buts.

- À Fredericton, le plafond d'épargne admissible pour l'obtention de crédits jumelés est de 2 000 \$, et une contribution jumelée de 6 000 \$ peut être versée.
- À Calgary, les participants disposent de deux ans seulement pour accumuler les montants d'épargne donnant droit à la contribution jumelée, au lieu des trois années habituelles.

Winnipeg est le seul site ayant des critères d'admissibilité plus stricts. En effet, les candidats doivent avoir un revenu annuel inférieur au seuil de faible revenu (SFR) approprié pour être considérés comme admissibles, contrairement à 120 % du SFR dans tous les autres sites. De plus, le site de Winnipeg a établi un autre objectif : les deux tiers des participants devraient avoir un revenu inférieur à 60 % du SFR.

LA MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE ET D'ÉVALUATION

Hypothèses

Le plan d'évaluation s'articule autour de la nécessité de démontrer dans quelle mesure *Savoir* en banque donnera lieu à certains impacts conjecturés. Ces derniers forment les hypothèses de la recherche et correspondent à des étapes intermédiaires qui mènent aux résultats finals prévus, comme suit :

- **Hypothèse de mise en œuvre :** La fourniture de séances de formation et de services de gestion de cas accroîtra la probabilité que les hypothèses suivantes s'avèrent.
- **Hypothèse concernant l'épargne :** Les participants épargneront plus et accumuleront plus d'actifs, sans éprouver plus de difficultés de subsistance.
- **Hypothèse concernant les études et le développement de micro-entreprises :** Les participants suivront plus de cours jusqu'au bout et démarreront plus de petites entreprises.
- **Hypothèse concernant l'emploi et les gains d'emploi :** Les participants auront de meilleures chances d'emploi et, par la suite, des gains d'emploi plus élevés.

L'étude expérimentale

La validité de chacune de ces hypothèses sera testée aux sites principaux au moyen d'une méthodologie expérimentale. L'élément central de celle-ci est de comparer les impacts liés aux hypothèses, tels que les participants en feront l'expérience au fil du temps, avec les impacts qui auraient pu être escomptés si les participants n'avaient pas pris part à *Savoir* en banque. Afin de simuler ces conditions, un groupe témoin de personnes, privé des avantages de *Savoir* en banque, a été sélectionné dans le but de mesurer les impacts qui se seraient produits sans *Savoir* en banque. Les membres du groupe témoin doivent partager, aussi étroitement que possible, les mêmes caractéristiques que les participants, y compris la motivation à s'inscrire à *Savoir* en banque.

À Halifax, Toronto et Vancouver, les candidats admissibles ont été assignés de façon aléatoire à l'un de trois groupes. Le premier est le groupe « *Savoir* en banque », qui ne reçoit que les crédits jumelés. Le deuxième est le groupe « *Savoir* en banque-plus », qui bénéficie des crédits ainsi que de la formation en gestion financière et des services de gestion de cas.

Le troisième groupe est le groupe témoin, qui ne bénéficie d'aucun des avantages ou services de *Savoir en banque*.

Selon le plan de recherche initial, chacun des sites principaux devait recruter 1 200 personnes, à répartir également entre les trois groupes. Ces sites pouvaient aussi chacun recruter 75 prestataires d'aide sociale qui ne font pas partie de l'étude expérimentale et qui ne sont donc assignés de façon aléatoire à aucun des groupes. Les prestataires d'aide sociale bénéficient de tous les avantages de *Savoir en banque*, à savoir les crédits jumelés de 3 \$ pour chaque dollar épargné, la formation en gestion financière et la gestion de cas.

Peu après avoir satisfait aux critères d'admissibilité et avant d'être assignés de manière aléatoire à l'un des groupes, les candidats étaient invités à répondre à une enquête téléphonique visant à recueillir des renseignements pertinents sur leur situation personnelle et familiale ainsi que d'autres données de base liées aux hypothèses à l'étude. Une enquête de suivi sera réalisée auprès des trois groupes afin de mettre à jour l'information recueillie après 18, 40 et 54 mois, à compter de la date de leur assignation aléatoire.

Le processus d'assignation aléatoire fait en sorte qu'aucune différence préexistante systématique ne caractérise les groupes. Par conséquent, toutes les différences observées dans les résultats des groupes fourniront une mesure valable des impacts de *Savoir en banque*. Afin de vérifier la première hypothèse (à savoir que les séances de formation et la gestion de cas auront un impact positif important au-delà des impacts attribuables aux seuls crédits jumelés), les expériences des membres du groupe *Savoir en banque-plus* seront comparées avec celles des membres du groupe *Savoir en banque*. Pour vérifier les autres hypothèses, les expériences des groupes *Savoir en banque* et *Savoir en banque-plus* seront comparées directement avec celles du groupe témoin, à divers moments de la durée du projet.

Les impacts du projet déterminés à partir de l'étude expérimentale aux sites principaux seront utilisés dans une analyse avantages-coûts. Les avantages et les coûts seront évalués à partir de différentes perspectives. Conformément aux pratiques acceptées en analyse avantages-coûts sociaux, la recherche examinera les avantages et les coûts liés à *Savoir en banque* pour les participants, les contribuables, le gouvernement et la société dans son ensemble.

L'étude non expérimentale et l'étude de l'aide sociale

Compte tenu du budget alloué au projet pilote, il était impossible d'étendre la méthodologie expérimentale à l'ensemble des 10 sites — il aurait fallu, pour cela, un groupe témoin et un nombre beaucoup plus important de participants afin de satisfaire aux exigences d'une étude expérimentale. En raison de ces contraintes budgétaires, la taille de l'échantillon total pour les 7 sites secondaires a été limitée à 1 050 participants, et le plan de recherche pour les sites secondaires s'appuie sur des méthodes analytiques qui nécessitent de moins grands échantillons et qui sont donc moins rigoureuses que celles utilisées pour l'étude expérimentale aux sites principaux.

L'étude non expérimentale aux sites secondaires examinera les variations dans la prestation du projet dans différents sites. L'analyse reposera sur les enquêtes auprès des participants, les données du système d'information sur la gestion du projet, ainsi que sur des méthodes qualitatives.

Jusqu'à 25 % des participants à chaque site secondaire étaient autorisés à recevoir de l'aide sociale au moment de présenter une demande de participation. Ces participants feront partie de l'étude globale des sites secondaires. Les prestataires d'aide sociale qui ont été recrutés aux sites principaux ne seront pas englobés dans l'étude expérimentale. Les expériences résultant de leur participation à *Savoir en banque* seront évaluées d'une manière similaire à celle utilisée pour les participants aux sites secondaires.

LEÇONS TIRÉES

Leçon 1 : Le recrutement s'est révélé plus difficile que prévu.

Le présent rapport montre que *Savoir en banque* a presque atteint sa cible globale de recrutement, soit 4 827 personnes inscrites sur un objectif de 4 875. Les premiers résultats ont été décevants et il a fallu prolonger la période de recrutement au-delà des deux ans prévus pour arriver à inscrire ce nombre de personnes.

Leçon 2 : Un ensemble de méthodes de promotion a été nécessaire pour recruter le nombre nécessaire de personnes pour *Savoir en banque*.

Au début, on pensait que le partenariat avec d'autres organismes sans but lucratif locaux faciliterait le recrutement. Mais, en général, ces autres organismes adressaient relativement peu de participants au bureau de chaque site. Afin de recruter des participants, presque tous les sites ont trouvé nécessaire de mener une campagne bien organisée de recrutement qui allait au-delà du rayon d'action de l'organisme.

Leçon 3 : L'efficacité de diverses méthodes de promotion a varié d'un site et d'un groupe cible à l'autre.

Ce qui a très bien fonctionné pour certains sites n'a pas forcément bien fonctionné dans tous les sites. Par exemple, la publicité dans les moyens de transport a été couronnée de succès pour la campagne de recrutement dans Toronto, Kitchener et Calgary. Mais elle n'a pas été aussi fructueuse à Fredericton et Vancouver. D'après certains gestionnaires de site, les personnes inscrites ont entendu parler de *Savoir en banque* plusieurs fois par d'autres sources, et le bouche à oreille était souvent la dernière façon dont ils avaient entendu parler du projet avant de présenter une demande de participation.

Ce qui a fonctionné pour certains segments de la population cible n'a pas forcément fonctionné pour l'ensemble de la population cible. Par exemple, les autres organismes locaux réussissaient mieux à diriger les prestataires d'aide sociale que les non-prestataires d'aide sociale.

Leçon 4 : Les ressources disponibles pour les activités de recrutement ont dû être augmentées.

Les demandes imprévues de prise de contact et de recrutement ainsi que la priorité urgente d'accroître les niveaux de recrutement ont diminué le temps disponible pour d'autres activités importantes. Dans les sites principaux, notamment, le personnel a indiqué que le recrutement de nouveaux participants et le traitement des demandes ont occupé une bien plus grande partie de leur temps que prévu.

Certains sites n'ont pas inclus le temps et l'expertise nécessaires de leur personnel dans leurs plans initiaux de dotation. Ces sites ont constaté qu'il leur fallait ajouter cette expertise

pendant la période de recrutement, lorsqu'il est devenu évident qu'il fallait faire davantage pour inciter la population admissible à présenter une demande.

Leçon 5 : Les personnes inscrites ne sont pas représentatives de l'ensemble de la population admissible.

Savoir en banque intéressait bien plus certains groupes de la population à faible revenu. Ainsi, ceux qui étaient prêts à apporter des changements dans leur vie, lesquels pouvaient être facilités en prenant part à *Savoir* en banque, et qui étaient en position de tirer profit de ces avantages étaient plus portés à s'inscrire. Les immigrants récents figuraient au premier plan de cette catégorie car nombre d'entre eux avaient déjà un niveau élevé de scolarité et avaient besoin d'obtenir des diplômes canadiens.

De plus, *Savoir* en banque intéressait les Canadiens qui étaient susceptibles d'être plus jeunes, célibataires, mieux instruits et employés que la population admissible générale.

Leçon 6 : Les trois sites principaux ont recruté, pour l'étude expérimentale, le nombre de personnes inscrites qui aurait été prévu en fonction de la taille de leur population admissible locale.

Par rapport au nombre de personnes admissibles, le bureau de Halifax a recruté la proportion la plus élevée (1,55 %) de la population admissible, bien que sa période de recrutement ait été la plus courte des trois sites. Vancouver arrive deuxième avec une proportion de 1,3 % puis Toronto, avec 1,2 %. Ces proportions indiquent que les 254 personnes inscrites à Halifax pour l'étude expérimentale représentent un nombre raisonnable, si on le compare à l'inscription à Toronto et Vancouver.

Leçon 7 : Le taux maximal de participation pourrait dans des conditions idéales approcher 5 % de la population admissible.

Le présent rapport examine deux estimations du taux maximal de participation que *Savoir* en banque aurait pu atteindre si chaque personne de la population admissible avait été au courant de l'existence du projet et de son admissibilité à celui-ci. Un taux maximal de participation de 4,6 % est estimé en fonction d'une comparaison de l'inscription réelle avec la population admissible, telle que tirée de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (Statistique Canada, 2004). Un taux correspondant de 5,1 % est estimé en utilisant les résultats d'une étude de marché réalisée spécialement pour ce projet.

Leçon 8 : En règle générale, les critères d'admissibilité et le processus de présélection des candidats ont été efficaces.

Dans l'ensemble, les critères utilisés pour sélectionner les personnes inscrites à *Savoir* en banque et le processus de présélection ont donné les résultats recherchés : les personnes inscrites avaient un faible revenu et une valeur nette financière peu élevée. D'après l'information recueillie dans l'enquête de référence, seulement 0,7 % des personnes inscrites à l'étude expérimentale avaient un revenu supérieur à 120 % du seuil de faible revenu de Statistique Canada et la moyenne de leur valeur nette financière était de 2 833 \$.

Bien que les étudiants à temps plein ne fussent normalement pas admissibles à *Savoir* en banque, 3,4 % des personnes inscrites à l'étude expérimentale ont indiqué suivre des études à temps plein lors de l'enquête de référence. Cet état de fait peut être attribuable à l'intervalle entre la demande de participation et l'enquête de référence, puis au fait que les cours

d'appoint à temps plein de niveau secondaire étaient acceptables en vertu des critères d'admissibilité.

Leçon 9 : Des critères spéciaux d'admissibilité ont été nécessaires pour les immigrants très récents.

Les immigrants sont tenus d'apporter des sommes importantes d'argent au pays pour prouver qu'ils peuvent subvenir à leurs besoins pour une période initiale d'établissement de six mois sans recourir à l'aide sociale. De nombreux nouveaux immigrants avaient, par conséquent, d'importants avoirs financiers liquides à leur arrivée au Canada. Il a été décidé qu'il était injuste de les pénaliser en considérant comme des actifs les fonds qu'ils doivent apporter au pays pour subvenir à leur subsistance. C'est ainsi que des règles spéciales — ou protocoles — ont été conçues pour les nouveaux immigrants.

Leçon 10 : *Savoir en banque* a été présenté clairement et de la même manière aux candidats potentiels et aux nouvelles personnes inscrites.

Le personnel du bureau de chaque site expliquait clairement et de la même manière les règles de *Savoir en banque* aux participants. La recherche sur la mise en œuvre effectuée par la SRSA a fait ressortir un degré élevé d'uniformité dans les messages clés fournis aux candidats par les trois sites principaux. Les participants potentiels pouvaient comprendre les avantages et les exigences de *Savoir en banque* et pouvaient ainsi prendre une décision éclairée quant à leur inscription. Les enquêtes suivant les séances d'orientation et après 10 mois de participation au projet indiquent qu'à quelques exceptions près, les participants ont pu nommer correctement les règles clés du projet.

Leçon 11 : Le programme de formation de *Savoir en banque* n'a pas satisfait tous les participants et les animateurs de la formation.

Le programme de formation *Savoir en banque* conçu expressément pour le projet portait sur deux grands sujets : (1) la gestion financière, et (2) l'évaluation et la reconnaissance des acquis, qui couvrent les objectifs élargis des participants et l'auto-évaluation de leurs connaissances antérieures et de leurs capacités. Des vues divergentes dénotent que les partenaires du projet n'étaient pas pleinement d'accord sur les objectifs de la formation *Savoir en banque*, et cela a rendu plus difficile le développement du programme de formation.

Les éléments du programme de formation *Savoir en banque* concernant l'évaluation et la reconnaissance des acquis semblent mieux convenir aux gens qui doivent acquérir plus d'assurance. Ces éléments peuvent être moins importants pour certains participants, notamment ceux qui ont de meilleures habitudes d'épargne et un niveau élevé de scolarité, comme l'illustrent parfaitement nombre d'immigrants récents dans cette étude.

Leçon 12 : De nombreux participants ont été lents à terminer leur formation *Savoir en banque*.

À la fin de 2004, un peu plus des trois quarts (78 %) des participants à *Savoir en banque* — plus dans l'étude expérimentale aux sites principaux — avaient terminé leur formation. Le retard était attribuable en partie au fait que des ressources supplémentaires en personnel étaient nécessaires pour le recrutement et en partie aux difficultés de programmer les séances à des heures convenant aux participants. Les participants à l'étude de l'aide sociale dans les sites principaux étaient beaucoup plus lents à terminer leur formation — seulement 53 % de

ce groupe avait fini à la fin de 2004. Dans les sites secondaires, 71 % des participants avaient terminé leur formation.

Leçon 13 : Les procédures pour le retrait des crédits jumelés sont lourdes, par nécessité.

Les procédures établies pour retirer les crédits jumelés comprennent plusieurs étapes. Le processus compte un nombre de vérifications pour assurer que les fonds publics sont utilisés de manière transparente et pour minimiser le potentiel de fraude.

Tout en comprenant la nécessité de responsabilité, les participants et le personnel des sites estiment que le processus est parfois difficile et trop prenant. La quantité de documentation que les participants doivent fournir avant et après la réception de leur chèque de crédits est source d'insatisfaction. De plus, nombre de fournisseurs refusent les chèques venant de tiers, ce qui oblige SEDI à faire certifier les chèques.

Leçon 14 : Des révisions ont dû être apportées au système d'information sur la gestion du projet pour répondre aux besoins de celui-ci.

Le système d'information sur la gestion du projet (SIGP) conçu pour les CID aux États-Unis (MIS-IDA) a été adopté pour *Savoir* en banque. Il est ensuite devenu évident que le MIS-IDA ne pourrait répondre à tous les besoins du projet et qu'il fallait concevoir un système correspondant mieux aux caractéristiques précises de *Savoir* en banque. C'est ainsi que le nouveau SIGP de *Savoir* en banque a été introduit progressivement au fur et à mesure du développement de ses différents éléments.

L'abandon progressif du MIS-IDA et l'application graduelle du SIGP de *Savoir* en banque ont engendré quelques difficultés associées aux activités du projet. La conversion d'un système à l'autre a nécessité d'offrir une formation d'appoint au personnel et de réintroduire certains renseignements pour le nombre limité de participants qui étaient déjà inscrits.

Leçon 15 : De bonnes relations de travail ont été établies et maintenues entre les partenaires du projet.

SEDI et la SRSA collaborent depuis le début de *Savoir* en banque, concevant et mettant en œuvre différents aspects du projet. SEDI a organisé le réseau de 10 organismes locaux de prestation de services, lequel a bien fonctionné pour offrir les services aux participants et relever les défis opérationnels, le cas échéant.

RBC Banque Royale, l'Assiniboine Credit Union et la Caisse d'économie Desjardins forment aussi un lien essentiel du réseau de services. Les relations entre le personnel des sites et les représentants locaux des institutions financières ont en général permis de résoudre rapidement les problèmes liés aux comptes. Toutefois, lors de roulement de personnel à RBC Banque Royale ou lorsque le personnel de cette institution était accaparé par d'autres priorités, le personnel des sites a connu des retards dans la résolution de certains de ces problèmes.

Leçon 16 : *Savoir* en banque a été mis en œuvre avec succès et constituera une expérience valable d'un programme de CID au Canada.

Dans l'ensemble, les éléments opérationnels de *Savoir* en banque ont été mis en œuvre avec succès. Après s'être inscrits et s'être fait expliquer les avantages et les exigences de *Savoir* en banque, les participants ont pu ouvrir un compte bancaire et recevoir leurs crédits

jumelés. Une grande majorité de participants sont satisfaits de *Savoir* en banque et de la prestation du projet.

Leçon 17 : La méthodologie de recherche a été mise en œuvre avec succès et la recherche n'a pas eu d'impact défavorable significatif sur les activités de *Savoir* en banque.

Savoir en banque est un projet pilote visant principalement à mettre à l'essai un programme de CID conçu pour répondre à certains objectifs. Sa méthodologie de recherche est intégrée dans la conception générale du projet. Par conséquent, les activités associées à la recherche ajoutent une autre dimension à la mise en œuvre et aux activités qui sont liées aux CID typiques.

Jusqu'ici, les éléments essentiels de la méthodologie de recherche ont été mis en œuvre avec succès. Le processus d'assignation aléatoire des personnes inscrites à l'un de trois groupes, y compris le groupe témoin, a été mené à bien comme prévu dans les sites principaux. L'enquête de référence a été réalisée et des enquêtes subséquentes ont été effectuées, sont en cours ou seront menées comme prévu. Les groupes de discussion et les recherches sur la mise en œuvre ont eu lieu.

Étant donné qu'elle fait partie intégrante de *Savoir* en banque, la recherche a eu un certain impact sur d'autres aspects des activités du projet. Par exemple, le processus d'assignation aléatoire a pu dissuader une petite minorité de gens de s'inscrire. La recherche a également accru la complexité administrative et a retardé certaines activités. Ces désavantages mineurs valent cependant les avantages de découvrir si *Savoir* en banque peut avoir les impacts positifs rapportés pour les CID.

CONCLUSIONS

Plusieurs jalons importants ont été atteints dans le cadre de la mise en œuvre de *Savoir* en banque. Premièrement, la conception détaillée des paramètres, de la mise en œuvre et de la recherche de *Savoir* en banque a été achevée. Deuxièmement, l'infrastructure organisationnelle en vue de la prestation et de l'évaluation de *Savoir* en banque a été mise en place et le projet a été mis en œuvre avec succès. Au milieu de l'année 2005, les principales phases opérationnelles de *Savoir* en banque sont terminées ou se poursuivent généralement comme prévu. Ces phases englobent le recrutement et l'inscription de participants et de membres du groupe témoin, la période d'épargne, ainsi que la prestation de services tels que la formation en gestion financière, le retrait des crédits jumelés et les activités de recherche associées à l'évaluation de *Savoir* en banque.

Le projet a presque atteint sa cible globale de recrutement, après des prolongations allant jusqu'à sept mois de la période de recrutement dans quatre sites. Malgré de généreuses mesures incitatives, une petite proportion de la population admissible a présenté une demande de participation après les deux ans d'efforts intensifs qu'ont faits les organismes locaux de prestation de *Savoir* en banque aux 10 sites. On estime que 5 % environ de la population admissible aurait pu présenter une demande si tous les gens qui la composent avaient été pleinement au courant de *Savoir* en banque.

Savoir en banque intéresse plus certains groupes de la population à faible revenu. Les gens qui sont prêts à apporter des changements dans leur vie, lesquels peuvent être facilités

en participant à *Savoir* en banque, et qui sont en position de profiter de ces avantages sont plus enclins à présenter une demande de participation. Les immigrants récents au Canada semblent plus portés à s'inscrire, bien que d'autres personnes ayant une bonne scolarité et celles qui sont plus jeunes, célibataires et employées sont aussi plus susceptibles de s'inscrire que d'autres au sein de la population admissible.

La mise en œuvre de *Savoir* en banque a généralement bien progressé. Tous les principaux éléments opérationnels ont été mis en œuvre avec succès. Les participants ont pu comprendre les messages clés de *Savoir* en banque, ouvrir leur compte bancaire et recevoir leurs crédits jumelés. De plus, la majorité des participants étaient satisfaits de *Savoir* en banque et estimaient que le personnel avait fait du bon travail dans la gestion du projet.

Le projet a débuté en juin 2000 et doit prendre fin en 2009 avec l'achèvement d'un rapport final d'évaluation. Comme les participants et les membres du groupe témoin sont toujours engagés dans les activités d'épargne et, dans une moindre mesure, de retrait de crédits jumelés, il est encore trop tôt pour se pencher sur les questions liées à l'épargne et aux activités subséquentes. C'est seulement après avoir suivi et comparé l'épargne et les activités subséquentes des participants avec celles du groupe témoin que les autres questions pourront être étudiées avec validité. Par exemple, les participants épargnent dans leur compte *Savoir* en banque, mais nombre d'entre eux épargnaient et avaient une valeur nette financière positive avant de prendre part à *Savoir* en banque. Il reste à voir s'ils épargneront davantage en raison de leur participation à *Savoir* en banque.

Le présent rapport est le deuxième d'une série de rapports de recherche qui seront publiés jusqu'à la fin du projet pilote en 2009. Les rapports futurs porteront sur l'activité d'épargne et les résultats et les impacts à plus long terme, au fur et à mesure qu'ils se produiront.

